



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf le vingt-neuf du mois de janvier à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 14 janvier 2019 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 13

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, Mme Nathalie LAJKO, Mme Martine MARC, Mme Florence MILLION et, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, et M. Carmine ROGAZZO M. Paul DAVIN, M. Jean-Yves GARNIER, M. Pierre-Yves MOTTE.

Etaient absents : 6

M. Dominique GOURY, M. Benoît GOSSELIN, M. Christian PARPILLON, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Marion PELLEGRIN, M. Philippe GONDRE.

Etaient absents et représentés : 6

M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Carmine ROGAZZO, M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Christian PARPILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Marie-Anne MANAUD ayant donné pouvoir à Mme Nathalie LAJKO, Mme Marion PELLEGRIN ayant donné pouvoir à Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Philippe GONDRE ayant donné pouvoir à M. Paul DAVIN.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

CONVENTION AVEC LA PREFECTURE POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES EN PREFECTURE

Monsieur le Maire,

Rappelle que la commune avait signé une convention avec la Préfecture des Hautes-Alpes pour télétransmettre les actes administratifs au représentant de l'Etat. En date du 16 septembre 2016.

Rappelle que la commune a changé de prestataire informatique (passage de JVS MAIRISTEM vers BERGER LEVRAULT), si bien qu'il est nécessaire de procéder à la signature d'un avenant à ladite convention.

A l'unanimité, Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide de :

- **Approuver** la signature de l'avenant à la convention avec la Préfecture des Hautes-Alpes ;
- **Charger** Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Membres en exercice :	19
Membres présents :	13
Représentés	6
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 29 janvier 2019

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

